

ATTESTATION DE LA COPIE CONFORME D'UN ÉCRIT

CANADA)
PROVINCE DU MANITOBA)

En ce qui concerne le document intitulé (*titre*)

JE SOUSSIGNÉ, (*nom du notaire public*), investi de la charge de notaire public par les autorités compétentes de la province du Manitoba et domicilié dans la ville de Winnipeg, au Manitoba, atteste par la présente que j'ai comparé l'écrit ci-joint à l'original et qu'il en constitue une copie conforme. L'original s'intitule (*titre*) et provient de (*auteur du document*). Il indique que (*brève description de la nature du document*).

SUR DEMANDE, j'ai donné acte de la copie conforme sous mon sceau de notaire public pour servir à toutes fins utiles.

EN FOI DE QUOI, j'ai apposé ma signature et mon sceau officiel aux présentes dans la ville de Winnipeg, au Manitoba, le (*date*).

Notaire public dans le ressort
du Manitoba